



La DAP, les pieds dans le P.L.A.T. Les Directeurs de SPIP de la DISP de Paris en mouvement !

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur Interrégional,

Vous n'êtes pas sans savoir que les SPIP tiennent leur place à part entière dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation.

Or, la filière insertion et probation est à nouveau exclue des mesures annoncées comme «historiques» du PLAT.

Comment ne pas nous insurger contre cette mise à l'écart, alors que nous participons pleinement à cette nouvelle mission ? Comment vos services peuvent-ils ignorer les risques de radicalisation du public pris en charge par les SPIP?

Oui, les SPIP ne représentent que 17% de vos personnels, mais ils assurent le suivi des 17000 personnes suivies en Milieu Ouvert et 78000 personnes écrouées, donc... la totalité des personnes confiées à l'Administration Pénitentiaire !!

Aussi, nous portons ici les **revendications** de l'intersyndicale en exigeant :

- **L'ouverture des négociations statutaires avec la revalorisation à hauteur de nos responsabilités réelles :**

pour les DPIP, la reconnaissance en catégorie A+ et de véritables et de nouvelles modalités d'évolution de carrière

pour les CPIP, la reconnaissance en catégorie A

- La remise à niveau du régime indemnitaire
- L'égalité de traitement des ASS ayant intégré les corps des CPIP
- La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP
- L'application d'un plan de recrutement à la hauteur des besoins identifiés

Prenant acte de cette nouvelle mise à l'écart, nous, Directeurs, en SPIP, allons :

- **boycotter** les réunions institutionnelles et partenariales, notamment liées à la sécurité : ZSP, CLSPD, ...
- **boycotter** les instances en établissement et SPIP : rapports de direction, débats contradictoires, CPU, CPI.
- **nous associer** aux journées mortes initiées au niveau local et/ou national
- **appeler** à la tenue immédiate des Comités Techniques
- **ne plus procéder au** badgeage sur Origine à l'instar des autres catégories A de l'AP tel que le faisaient jusqu'alors les DPIP d'Ile de France. Badgeage qui n'a jusqu'alors jamais été pris à minima en compte par notre administration en visualisant les horaires effectués, qui ne tient par ailleurs, pas compte non plus du travail rapporté au domicile les soirs et week-end et n'a jamais été mis en perspective pour pondérer les commandes et directives qui ne cessent de s'accumuler à une cadence effrénée.

Une nouvelle rencontre des cadres se tiendra le 1^{er} avril 2016 et nous ferons en sorte que ce mouvement progresse.

Paris, le 18 mars 2016